

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 novembre 2024

Édition 2024 des « Parcours du Goût », le salon et concours culinaire organisé par la protection judiciaire de la jeunesse pour l'insertion des jeunes confiés à la Justice

- 7 et 8 décembre au Parc des expositions de Dijon, entrée libre gratuite -

« Parcours du Goût » est un événement gastronomique organisé chaque année par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) du ministère de la Justice et ouvert au grand public. La 24^e édition de cet événement réunira 150 jeunes suivis par la PJJ autour d'un salon et d'un concours culinaires, avec comme objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes par la pratique de la cuisine et des métiers de la restauration.

L'édition 2024, placée sous le marrainage de Bérangère Loiseau (PDG du groupe Bernard Loiseau), est organisée par la direction interrégionale de la PJJ Grand Centre et la direction territoriale de la PJJ Côte-d'Or Saône-et-Loire sur le thème « *Laissez-nous vous surprendre !* », qui invite à la tolérance et à l'acceptation de la différence.

Convaincre un jury d'exception lors d'un concours gastronomique national

Après plusieurs mois de préparation, 25 équipes de la PJJ venues de toute la France s'affronteront aux fourneaux dans des conditions professionnelles.

Chacune réalisera une recette salée ou sucrée devant un jury composé de chefs et de professionnels de la gastronomie, qui sera présidé par Louis-Philippe Vigilant, chef au Relais Bernard Loiseau (2 étoiles au guide Michelin).

Animer un salon culinaire dédié aux spécialités régionales

Les équipes en lice tiendront également un stand qui mettra en valeur le patrimoine gastronomique de leur région.

Pour les visiteurs, ce sera l'occasion de découvrir les missions de la protection judiciaire de la jeunesse, mais aussi de goûter des spécialités régionales.

Un jury, présidé par Séverine Pétilaire-Bellet, propriétaire de l'Hostellerie de Levernois (1 étoile au guide Michelin) et du Château Sainte Sabine, et le vote du grand public récompenseront les meilleurs stands.



Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

Accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle durable

La PJJ ambitionne de donner à chaque jeune la possibilité d'intégrer durablement un dispositif d'insertion sociale, scolaire ou professionnelle, quels que soient son parcours ou ses difficultés. Dans ce cadre, la cuisine et le service, secteurs reconnus et susceptibles de favoriser leur mobilisation et à terme leur employabilité, sont des leviers éducatifs utilisés par les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse.

Gestion du stress et de ses émotions, travail autour des questions de santé et d'équilibre alimentaire, réflexion autour du savoir-faire et du savoir être : les « Parcours du Goût » sont l'occasion de valoriser et de présenter l'action éducative de la protection judiciaire de la jeunesse autour de la cuisine et de la découverte des métiers de bouche.

La PJJ a créé 27 [restaurants d'application](#) qui proposent des activités en cuisine et service. C'est l'opportunité pour les jeunes qui s'engagent dans ces projets de se préparer à intégrer les formations qualifiantes et d'obtenir un CQP (certificat de qualification professionnelle) de cuisinier ou de serveur en restauration.

Informations pratiques

Adresse : Parc des expositions de Dijon
Tram T1 arrêt « Auditorium » (direct depuis la gare de Dijon)
Parking extérieur (gratuit)

Horaires : samedi 7 décembre de 10h à 17h et dimanche 8 décembre de 10h à 13h

Entrée libre et dégustations gratuites de spécialités régionales

Retrouvez plus d'informations sur les « Parcours du goût » 2024 dans le dossier de presse (à venir sur le site du ministère, dans [l'espace presse](#))

INFORMATION IMPORTANTE

Le droit à l'image des mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse

L'anonymat complet (physique -image, voix- ; patronymique ; factuel...) de tous les mineurs doit être respecté. Il ne sera en aucun cas possible de diffuser des informations permettant de les identifier malgré les autorisations parentales que les équipes éducatives auront pris soin de faire signer.

Les journalistes pourront être orientés sur place vers les mineurs disposant des autorisations nécessaires.

A propos des missions de la PJJ

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse du ministère de la Justice a pour cœur de mission l'action éducative dans le cadre pénal. Elle prend en charge et encadre les mineurs qui font l'objet d'une décision de justice pour leur permettre de trouver leur place dans la société. Il s'agit d'éduquer, de protéger et d'insérer les mineurs confrontés à la Justice, dans un objectif de lutte efficace contre la récidive.

**

Un événement soutenu en 2024 par de nombreux partenaires et mécènes :

